

Infrastructures et réseaux hydrauliques : une nouvelle carte de l'Égypte

Habib Ayeb



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/156>

DOI : [10.4000/ema.156](https://doi.org/10.4000/ema.156)

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1990

Pagination : 11-23

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Habib Ayeb, « Infrastructures et réseaux hydrauliques : une nouvelle carte de l'Égypte », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 1 | 1990, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/156> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.156>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

Infrastructures et réseaux hydrauliques : une nouvelle carte de l'Égypte

Habib Ayeb

Un aride désert et une campagne magnifique
entre deux remparts de montagnes, voilà
l'Égypte.

Amr Ibn al-À's au Calife 'Umar

- 1 L'espace hydropolitique constitué par le Nil est l'exemple type de l'espace « créateur créé ». Sans lui, l'Égypte ne serait probablement qu'un vaste désert avec quelques points de peuplement, les côtes n'étant pas beaucoup plus habitées. C'est sur un tel espace que se sont succédés civilisations et conquérants, c'est un tel espace qui a donné à l'Égypte son aspect géographique actuel. Les crues du Nil ont marqué son histoire.
- 2 En s'emparant du pouvoir, en 1805, contre la volonté de Constantinople, qui finit par accepter le fait accompli en le nommant Pacha d'Égypte, Muhammad 'Ali avait un objectif déterminé : intégrer l'Égypte dans l'ère industrielle et en faire le noyau d'un futur empire couvrant la vallée du Nil et libéré de la tutelle ottomane. Pour cela, il devait à la fois se débarrasser de l'opposition interne (les Mamelouks) et s'assurer une indépendance politique et économique par rapport aux puissances étrangères, dont Constantinople.
- 3 L'intégration de l'Égypte dans le marché mondial devait prendre davantage de temps. Plus qu'un « coup d'État » bien organisé, un tel projet nécessitait une révolution économique. Cela passera par la mise en place d'une infrastructure d'irrigation capable d'assurer une production agricole exportable, basée sur les cultures d'été. De là est né ce que Gamal Hamdan appellera « la période néotechnique », basée sur l'irrigation pérenne accompagnée d'une profonde réforme agraire : établissement d'un cadastre et distribution de droits d'usage par lots de 5 *feddan*, taxe foncière unique (*kharaj*) fixée en fonction de la fertilité de la terre et de sa situation par rapport aux canaux d'irrigation

et enfin, instauration d'un monopole d'État sur la commercialisation des principales productions agricoles.

- 4 Depuis 1820, on a entrepris de creuser les canaux jusqu'à six mètres au-dessous du niveau du sol pour y orienter les basses eaux d'été avant l'arrivée de la crue du Nil. Cette entreprise s'est révélée rapidement inadaptée : une armée entière de paysans (de 300 000 à 400 000 hommes) était réquisitionnée pour des corvées de curage et de terrassement pendant plus de quatre mois par an afin de maintenir à la profondeur voulue ces canaux qui ne cessaient de s'envaser.
- 5 À partir de 1825, on adoptera la technique inverse : on élèvera, par une série de petits barrages construits le long des canaux du Delta, le niveau de l'eau. Conçus pour retenir l'eau, les barrages retenaient aussi des quantités immenses d'alluvions nécessitant, tout comme l'ancienne technique, des travaux de curage inestimables¹. La situation demeurera ainsi jusqu'en 1843. Cette année-là, Muhammad 'Ali entame l'édification du premier grand barrage sur le Nil, situé à l'endroit de la bifurcation du fleuve qui donne naissance aux deux branches - Rosette et Damiette -, endroit particulièrement favorable du point de vue hydrologique. Construit sur le sable alluvial, le barrage, terminé en 1861 et mis en eaux jusqu'à un mètre cinquante, montre très vite les limites de sa résistance. Il commence à se lézarder et à glisser annuellement de quelques centimètres vers l'aval. Deux interventions de consolidation (1890 et 1931) seront nécessaires pour que ce prodigieux ouvrage fonctionne selon les plans initiaux, en relevant de 4 à 5 mètres le niveau de l'eau en amont. Mais le barrage, continuant à montrer des signes évidents de risque d'écroulement, sera abandonné, et un autre sera édifié juste en aval, présentant les mêmes capacités que le premier mais construit avec des techniques plus adaptées. Il est achevé en 1939.
- 6 Parallèlement, les autres projets ont continué leur chemin. L'irrigation pérenne est étendue dans le Delta : la culture du coton destiné à l'exportation passe de 50 000 *feddan* en 1825 à 300 000 *feddan* en 1836², cela grâce aux corvées (creusement des canaux), à l'obligation de cultiver partout où cela était possible et à la monétarisation des échanges et de l'impôt foncier. L'irrigation pérenne n'arrivera dans la vallée que vers 1873 avec le canal Ibrahimiyya, premier grand canal de Haute-Égypte. Dominant d'un mètre la campagne environnante, il irriguera les plantations de canne à sucre d'Isma'il Pacha et alimentera l'oasis du Fayyum pendant l'été.
- 7 Au moment où Muhammad 'Ali voit ses plans intérieurs prendre forme, il se lance, en 1820, dans la conquête du Soudan pour réaliser « l'unité de la vallée du Nil ». Vingt ans plus tard, le Soudan est soumis au pouvoir du Pacha d'Égypte, lui-même sous autorité turque - qu'il ne tardera pas à contester dans et par les faits. Les exploits et les agrandissements territoriaux vers le sud de l'Égypte ont en effet d'autres objectifs que la gloire du Sultan de Constantinople. Entre temps, les puissances occidentales, lancées à l'époque dans une course visant le partage de l'Afrique, usent de tout leur poids pour affaiblir l'empire ottoman. Elles craignent que les entreprises de Muhammad 'Ali ne favorisent l'émergence d'une puissance régionale.
- 8 En 1836, le cours du coton s'effondre sur le marché de Londres. La crue du Nil, trop faible en 1837, est suivie d'inondations catastrophiques en 1840-1841. Les terres semblent s'épuiser et la qualité du coton à longue soie se dégrade alors que les guerres ont retiré à l'agriculture une partie de la main-d'oeuvre. L'empire se voit menacé par la famine. Situation qui plonge le pays dans une crise économique et politique et signe la fin du rêve de Muhammad 'Ali. Désormais, l'Égypte reste pendant plus d'un siècle sous

domination étrangère. En 1849, Abbas (1849-1854), fils de Muhammad 'Ali, succède à son père, qui meurt la même année.

- 9 Mais ce n'est que sous le règne de Sa'id (1854-1863) que l'Égypte s'ouvre aux puissances étrangères, surtout avec la construction du chemin de fer britannique, le début des travaux de creusement du Canal de Suez et la constitution de la société franco-égypto-ottomane. Le coton continue à connaître de sérieux problèmes de production et de commercialisation ; seuls quelques 220 000 *feddan* sont cultivés dans le Delta, avec des rendements fort médiocres.
- 10 En 1861, la guerre de Sécession, aux États-Unis, va complètement bouleverser les marchés du commerce international. À la bourse de Londres, les prix du coton connaissent une montée fulgurante. Il s'ensuit une poussée de fièvre cotonnière : les surfaces cultivées atteignent très vite les quelque 500 000 *feddan*. On procède alors aux travaux hydrauliques dont les études étaient déjà réalisées, comme les travaux de consolidation du barrage du Delta.
- 11 En accédant au pouvoir, le nouveau vice-roi d'Égypte, Ism'ail Pacha (1863-1879), trouvera donc une situation économique particulièrement favorable. Il inaugure le Canal de Suez en grande pompe en 1869 et fait creuser le canal Ibrahimiyya (1873) dans la Vallée pour mettre ses propres domaines sous irrigation pérenne, ce qui lui permet de planter de la canne à sucre. En même temps, la dette égyptienne passe de 597 millions de francs en 1868 à 950 millions en 1873, auxquels s'ajoutent 323 millions correspondant aux emprunts consacrés aux terres khédiviales³. En 1875, les actions du Canal de Suez sont cédées au gouvernement britannique, mais cela n'équilibre pas les comptes et l'Égypte est en cessation de paiement courant 1876. Les projets hydrauliques vont connaître un ralentissement et seront même suspendus durant les trente dernières années du siècle.
- 12 Les Européens dépêchent une commission d'enquête sur l'ampleur de la dette en Égypte, ce qui aboutit à la création de la Caisse de la Dette sous contrôle franco-britannique. À partir de 1876, le gouvernement égyptien est intégré par des ministres français et britanniques qui détiennent notamment le portefeuille des Finances. La Caisse de la Dette prend le contrôle du chemin de fer, du télégraphe, du port d'Alexandrie, des terres du Khédivé et de la famille royale. À la même époque, un service des irrigations est mis en place et une réglementation des tours d'irrigation est adoptée. Les corvées sont supprimées et remplacées par une répartition des travaux d'entretien des canaux entre l'État et les collectivités locales, avec la conversion de l'ensemble du Delta à l'irrigation pérenne.
- 13 En 1892, un nouveau cadastre est établi sur le modèle européen, ce qui sera à l'origine d'un des changements majeurs du siècle : l'adoption du droit de propriété privée de la terre, incluant la possibilité d'achat et de vente, qui met un point final à l'évolution de l'ancien droit foncier et accélère le processus de monétarisation et d'individualisation des familles⁴.
- 14 Le développement du réseau d'irrigation et la conversion totale du Delta à l'irrigation pérenne se traduit par une forte augmentation de la production du coton, qui passe de 3 à 6 millions de kantars (1 *kantar* = 45 kg de fibres) entre 1880-1885 et 1895-1900. Pour les besoins de l'agriculture, de plus en plus étendue au reste de la Vallée, on entreprend la construction d'une nouvelle série de barrages. Le premier est celui d'Assouan, construit entre 1898 et 1902, avec une capacité de rétention d'1 milliard de mètres cubes d'eau. Il permet d'étendre davantage encore l'irrigation pérenne. Pour permettre

une bonne distribution de cette réserve d'eau on construira une série d'autres barrages sur le modèle de celui du Delta, mais de taille plus modeste : Asyut en 1902, Zifta en 1903, Isna en 1909 et Nag Hammadi en 1930.

- 15 Mais les besoins ne cessent d'augmenter et il faudra surélever à deux reprises le barrage d'Assouan, en 1912 d'abord (rétention totale de 2.5 milliards de mètres cubes), en 1933 ensuite (5,7 milliards de mètres cubes d'eau). En 1925, l'irrigation pérenne couvre déjà 4 millions de *feddan* contre 1,2 million de *feddan* irrigués par bassin.
- 16 En 1882, tout le Soudan, sauf l'Équatoria, se révolte contre la présence égyptienne, et la quasi-totalité du pays – surtout les villes – se rend au khalife Mahdi. En 1896, le gouvernement britannique décide d'envoyer une expédition militaire anglo-égyptienne pour occuper l'Angola, première étape pour reprendre le Soudan des mains du khalife. Cette décision est encouragée par des rumeurs selon lesquelles les Français projetteraient d'occuper le Haut Nil et Bahr al-Ghazal. Les Égyptiens, soupçonnant les Anglais de préparer cette campagne dans leur propre intérêt et dans celui de l'Italie, et craignant par ailleurs d'être écrasés par les troupes mahdistes, hésitent à partir et finissent par se décider.
- 17 Le 19 janvier 1899, l'Égypte et l'Angleterre signent, contre la volonté du Sultan ottoman, une convention faisant du Soudan un condominium anglo-égyptien dont le gouverneur, proposé par le gouvernement anglais, sera nommé par décret du souverain d'Égypte.
- 18 Le 21 mars 1899, la France et l'Angleterre signent une convention relative à la limitation des zones d'influence à la ligne de partage des eaux entre le Nil et le lac Tchad, accord par lequel la France renonce à tout territoire ou zone d'influence à l'est de la frontière naturelle tracée par la Vallée du Nil. Cet acte consacre l'abandon définitif des ambitions françaises d'étendre leurs possessions africaines dans cette région⁵.
- 19 Le 15 mai 1902, la Grande-Bretagne et l'Éthiopie signent une convention portant sur la délimitation des frontières soudano-éthiopiennes : l'empereur Minelik II, le Roi des Rois d'Éthiopie, s'engage à ne construire, sur les sources du Nil Bleu ou de l'Atbara, aucun ouvrage hydraulique risquant de réduire les quantités d'eau qui arrivent au Soudan, cela sans l'accord préalable de la Grande-Bretagne et du Soudan.
- 20 Le 8 avril 1904, signature d'une déclaration qui reconnaît les droits éminents de la France sur le Maroc et ceux de l'Angleterre sur l'Égypte, qui deviendra un protectorat anglais le 18 décembre 1914.
- 21 Depuis le début du siècle, les Anglais et les Égyptiens désiraient étendre au Soudan les nouvelles techniques d'irrigation et de barrages. On songeait d'abord à l'irrigation de la Guézira. Le premier barrage prévu fut celui de Sennar, sur le Nil Bleu qui devait permettre l'irrigation par gravité (à l'aide d'un canal de dérivation) de la Guézira. Les premières études ont été réalisées en 1913 et reprises par la Commission des projets du Nil de 1925. Un autre projet a été prévu par la même commission, celui de Djebel Aulia sur le Nil Blanc, destiné à retenir l'eau au profit de la seule Égypte.
- 22 Les travaux d'exécution de ces différents projets hydrauliques ont été suspendus par la première guerre mondiale. Après la guerre, une polémique sur la qualité des études de ces projets a éclaté, ce qui en a retardé la réalisation. Ainsi, les travaux de construction du barrage de Djebel Aulia, commencés en 1917, ne dureront-ils pas moins de vingt ans.

- 23 En juin 1920, une nouvelle commission est créée, la « Commission des Projets du Nil ». Dans son rapport, elle conclut à l'utilité et à la faisabilité technique de ces différents projets, mais n'établit aucun partage des eaux et ne fait qu'une proposition qui tient compte des « droits acquis » - par voie de fait - par l'Égypte :
- a) Le droit de l'Égypte à disposer d'une quantité d'eau qui corresponde aux besoins de toutes les terres cultivées pendant la meilleure année de la crue du Nil depuis la construction du barrage d'Assouan. Cette superficie est estimée par la commission à 5 millions de *feddan*, étendue effectivement mise en culture en 1916-17.
 - b) Le droit de l'Égypte à disposer de cette eau pendant l'époque où elle en a le plus besoin, c'est-à-dire avant l'arrivée de la crue.
 - c) Toutes les eaux d'été (avant la crue) et toutes les eaux de la crue du Nil Blanc, après la construction du barrage de Djebel Aulia, sont réservées à la seule Égypte.
 - d) La commission approuve par ailleurs l'irrigation de 300 000 *feddan* de la Guézira grâce au barrage dont la construction est prévue à Maquouar (aujourd'hui appelé Sennar), toute augmentation de cette superficie dépendant de la construction du barrage du lac Tana en Éthiopie. Cependant aucune quantité d'eau n'est fixée pour le reste des besoins du Soudan.
- 24 Le 10 août 1920, par le traité de Sèvres, la Turquie renonce à tous ses droits et titres sur l'Égypte et déclare qu'elle reconnaît rétroactivement le protectorat déclaré par la Grande-Bretagne le 18 décembre 1914.
- 25 Le 28 février 1922, le gouvernement britannique, accédant aux demandes des nationalistes, met fin à son protectorat en Égypte mais refuse d'y rattacher le Soudan. En 1824, un changement radical a lieu dans l'histoire du condominium anglo-égyptien : à cette date, en effet, les Égyptiens sont contraints de retirer leur armée du Soudan, et dès lors, ce dernier se trouve de facto exclusivement dirigé par les Britanniques. L'ultimatum adressé par la Grande-Bretagne à l'Égypte en 1924 exige également qu'elle approuve l'usage illimité des eaux du Nil en vue de l'irrigation de la Guézira, principale zone de culture du coton. Plus tard, cette exigence sera abandonnée par les Anglais, mais son effet psychologique se fait encore sentir dans l'Égypte d'aujourd'hui.
- 26 En 1925, la construction du barrage de Sennar sur le Nil Bleu est terminée. La même année, l'Italie reconnaît les droits de l'Angleterre sur le Soudan en échange d'assurances relatives données à l'Éthiopie concernant la possibilité d'utiliser une partie des eaux du Nil Bleu et de l'Atbara.
- 27 En 1929, le premier accord sur les eaux du Nil est signé, qui engage pour la première fois deux pays du Bassin : l'Égypte, et le Soudan représenté par l'Angleterre. Par l'intermédiaire de cette dernière, le Soudan s'engage à ne rien entreprendre qui puisse modifier le débit, le niveau du Nil ou la date de sa crue. Cependant, la nouveauté de cet accord réside dans le partage des eaux du Nil entre les deux pays de la Vallée. Ce traité, en effet, fixe les droits de l'Égypte et du Soudan à ce qui sera appelé les « droits acquis » des deux pays : respectivement 48 milliards et 4 milliards de mètres cubes d'eau par an (le débit moyen du Nil étant estimé à 84 milliards de mètres cubes par an et le reste, soit 32 milliards de mètres cubes, se perdant dans la mer au moment de la crue).

De Suez à Assouan

- 28 C'est à Adrien Daninos, un ingénieur agronome égyptien d'origine grecque, que revient l'idée, peu après la seconde Guerre Mondiale, de dessiner le plan de construction d'un

grand barrage sur le Nil égyptien. Il propose officiellement son projet au ministère de Grands Travaux en 1948, à un moment particulièrement agité des relations tripartites anglo-égypto-soudanaises : d'un côté la Grande-Bretagne souhaite l'autonomie du Soudan (lois de 1948), de l'autre Le Caire tient à l'unité de la Vallée du Nil (modification de la Constitution faisant de Farouk le « Roi d'Égypte et du Soudan », manifestations dans toute l'Égypte contre la politique anglaise, etc.). Le gouvernement égyptien préconise donc une politique d'aménagement du Haut-Nil (le lac Tana sur le Nil Bleu, en Éthiopie, et les lacs Victoria et Albert sur le Nil Blanc, actuellement en Ouganda).

- 29 Quand Daninos propose son projet de Haut-Barrage à Assouan au ministère de l'Irrigation en 1948, les experts objectent que les apports en eau fournis par le Barrage seront absorbés par l'évaporation, très forte sur un lac trop large. En 1953, un comité spécial est constitué, rattaché au Conseil de la Production Nationale et chargé du suivi du projet. En janvier, le ministre des Finances, Abd al-Galil al-Amri, consulte la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) au sujet du financement du projet. Elle propose 200 000 \$ pour financer une étude de faisabilité, somme jugée trop modeste par le pouvoir égyptien.
- 30 À partir de 1955, la construction du Haut-Barrage va devenir l'enjeu d'une bataille politique, financière et diplomatique qui durera plusieurs années et entraînera un changement radical des positions des puissances internationales dans la région. L'Égypte va d'abord tenter de trouver un financement occidental. La BIRD ne peut financer la totalité du projet ni prendre une décision définitive sans tenir compte des positions des pays membres. Néanmoins, elle propose une participation au financement, conditionnée par un autre engagement de financement de la part des États-Unis, de l'Angleterre et des autres puissances occidentales, d'une part, et par la fin des négociations en cours entre l'Égypte et la Grande-Bretagne et la signature d'un traité concernant la présence britannique sur le Canal de Suez, d'autre part. En octobre 1954, deux ingénieurs et un économiste de la Banque sont dépêchés au Caire pour réaliser ces études de faisabilité. En avril 1955, les experts de la BIRD concluent que le projet est techniquement réalisable et économiquement avantageux.
- 31 Nasser, dans l'impossibilité d'acheter des armes à l'Ouest (embargo des ventes d'armes aux divers belligérants de la guerre israélo-arabe de 1948), se tourne vers l'Est pour équiper son armée. Dans un premier temps, les négociations se limitent à la Tchécoslovaquie et aboutissent à un contrat d'un montant de 80 millions de dollars portant sur la vente à l'Égypte d'équipements militaires de fabrication soviétique. Les pays occidentaux protestent. Selon les premières réactions américaines, le marché conclu entre Nasser et un pays du Bloc Est signent la volonté du Raïs de libérer la Vallée du Nil de l'influence occidentale, américaine surtout. Le secrétaire d'État, M. John Foster Dulles (1953-59), soutient cependant qu'une participation américaine au projet du Haut-Barrage symboliserait l'esprit et la volonté constructive du « monde libre » face aux entreprises militaires et destructrices des pays de l'Est.
- 32 Le 2 décembre, un accord est conclu, stipulant que la BIRD, les États-Unis et la Grande-Bretagne financeront conjointement les travaux de construction du Haut-Barrage. Le coût total de l'opération est évalué à 1,3 milliard de dollars dont 400 millions en devises étrangères, la BIRD devant apporter 200 millions de dollars avec 5,5 % d'intérêts, les États-Unis et la Grande-Bretagne respectivement 56 millions et 14 millions. Cette première tranche est destinée à financer la première étape, les deux pays s'engageant à fournir ultérieurement les 130 millions de dollars nécessaires à la deuxième étape.

- 33 Cependant, cet accord s'accompagne de cinq conditions restrictives qui soulèvent maintes critiques de la presse égyptienne et l'indignation de Nasser, qui estime que les termes de cet accord rappellent étrangement ceux de la Caisse de la Dette... Ils laissent en effet supposer que le gouvernement du Caire, une fois engagé dans les travaux, devra suivre les exigences de ses fournisseurs, non seulement en matière économique mais aussi pour tout ce qui concerne ses relations internationales et sa position dans le conflit du Proche-Orient. Après dix jours de négociations, les deux parties parviennent à un accord : la première tranche du financement (200 millions de dollars) sera versée sans conditions, et Nasser accepte de fournir périodiquement à la BIRD un tableau sur l'état financier de l'Égypte.
- 34 Mais à partir de 1956, les relations vont définitivement se détériorer.
- 35 Nasser, contre tout espoir occidental, continuera à s'opposer au Pacte de Bagdad aligné sur la politique américaine, attaquera le Royaume jordanien quand ce dernier tentera de se joindre au Pacte et signera quelque temps plus tard un accord d'achat d'armes soviétiques d'un montant de 200 millions de dollars. En même temps, plusieurs voix du Congrès américain s'élèvent contre le projet de Nasser : d'une part, les représentants du sud-ouest craignent que le coton égyptien ne devienne, avec le barrage, qualitativement et quantitativement plus compétitif que celui de Californie ; d'autre part, les partisans d'Israël estiment que toute aide apportée à Nasser affaiblit l'État hébreu.
- 36 Recevant l'ambassadeur égyptien le 19 juillet 1956 au département d'État, M. Dulles lui annonce que son gouvernement retire son offre et déconseille formellement à l'Égypte d'étendre la guerre froide à l'ensemble de la Vallée du Nil : « We believe that anybody who builds the High Dam will earn the hatred of the Egyptian people, because the burden will be crushing », ajoute-t-il. Nasser trouve cette réponse particulièrement offensante et une semaine plus tard, à Alexandrie, annonce, dans un immense éclat de rire resté légendaire, la nationalisation du Canal de Suez, dont les revenus seront consacrés au financement de la construction du Haut-Barrage. Au moins de novembre suivant, toutes les tentatives pour faire revenir Nasser sur sa décision ayant échoué, la Grande-Bretagne, la France et Israël attaquent. Pour Israël, l'occasion était unique... Outre la guerre de Suez, la dérobade des États-Unis aura encore pour conséquence ; l'entrée en force de l'URSS dans la région : Kroutchev propose officiellement à l'Égypte le financement du Haut-Barrage le 23 novembre 1958. Le chef du Kremlin précise que son gouvernement met à la disposition de l'Égypte un crédit de 400 millions de roubles (100 millions de dollars) pour la première tranche des travaux.
- 37 Les premières réactions « locales » à l'annonce du projet de Haut-Barrage viennent du Soudan et de l'Éthiopie, qui réclament un partage « équitable » des eaux du Nil. Après négociations, l'Égypte et le Soudan conviennent d'un partage accordant 55.5 milliards de mètres cubes d'eau à l'Égypte et 18.5 au Soudan. L'Éthiopie, continuant à s'opposer au projet, se trouvera exclue des accords.
- 38 Entre temps, les experts soviétiques ont achevé les études de faisabilité. Le 9 janvier 1960, soit, huit ans après l'arrivée au pouvoir des officiers libres, les travaux de construction commencent. Près de six ans plus tard, le 15 mai 1964, Nasser et Kroutchev inaugurent la première tranche des travaux. La seconde s'achèvera en 1971. Remodelé, reconstruit, réaménagé depuis l'époque de Muhammad 'Ali pour l'adapter aux nécessités de l'État, cet espace dépasse maintenant le cadre strict du neuve. Seize grands ouvrages hydrauliques ont fini par « arrêter » le Nil à Assouan, l'espace

hydraulique lui-même s'est de plus en plus étendu. Système efficace de distribution d'eau, le réseau d'irrigation est devenu, par la force des choses, le lien direct de dépendance et de pouvoir entre le paysan et l'État. Avec la mise en eau du Haut-Barrage en 1964, l'État s'est attribué le moyen le plus efficace de contrôler les hommes et l'espace. À cette date et grâce à la généralisation de l'irrigation pérenne, le système hydropolitique égyptien est achevé.

- 39 Depuis la construction du Haut-Barrage, la superficie cultivée est passée de 5.9 millions de *feddan* en 1960 à 6 millions entre 1966 et 1970, pour régresser et enfin se stabiliser autour de 5,8 millions de *feddan* par an de 1980 à 1985. Pourtant, depuis 1952, pas moins de 1,22 million de *feddan* ont été arrachés au désert et mis en culture ; 900 000 *feddan* l'ont été grâce aux eaux du Nil et 322 000 grâce à l'utilisation des eaux souterraines dans la Nouvelle Vallée et dans le Sinâï. Mais comment expliquer, alors, la stagnation de la superficie totale des terres cultivées ?
- 40 Deux facteurs sont venus limiter le bénéfice que l'on pouvait espérer de la conquête de ces nouvelles terres entre 1952 et 1986 :
- a) L'arrêt de l'expansion horizontale de l'agriculture, entre 1972 et 1974, au profit de l'effort de guerre et de reconstruction, et son notable ralentissement à partir de 1974 : en effet, selon les recommandations des experts américains de l'USAID, l'Égypte de l'Infitah (ouverture économique inaugurée par le président Sadate au lendemain de la guerre de 1973) a misé essentiellement sur l'expansion verticale de son agriculture, c'est-à-dire sur une augmentation de la production grâce à l'amélioration des rendements et à la multiplication du nombre des récoltes par an.
 - b) L'expansion urbaine, essentiellement dans les villes de la Vallée du Nil, s'est opérée au détriment de l'espace agricole, notamment autour du Caire. Par ailleurs, la remontée de la nappe phréatique et la salinisation de certaines zones agricoles (causées par un excès d'irrigation : 8 000 mètres cubes d'eau par *feddan* et par an en moyenne, pour un optimum estimé à 4 500 ou 5 000 par mètre cube) ont été à l'origine de la détérioration rapide, puis de l'abandon de plusieurs terres qui étaient cultivées jusqu'aux années 1965-1970. Dans la seule oasis du Fayoum, (irriguée par les eaux du Nil), on estime que 15 % de l'ensemble des terres agricoles ont été perdues depuis la mise en eau du Haut-Barrage.

Naissance d'une nouvelle carte de l'Égypte

- 41 Cette situation a nécessité la recherche de nouvelles méthodes de gestion et d'organisation de l'espace de manière à éviter l'explosion sociale qu'engendrerait un blocage économique. Une nouvelle carte de l'Égypte se redessine donc sous l'effet de plusieurs contraintes d'ordre externe et interne.

Les contraintes internes

- Une population de quelque 55 millions d'habitants et une croissance annuelle de 2.8 %. La population égyptienne devrait atteindre 70 millions en l'an 2000.
- Une superficie agricole de 6 millions de *feddan* cultivés, ce qui représente 11 millions de *feddan* récoltés.
- Des ressources hydriques relativement limitées.
- Une dette extérieure qui se situe autour de 50-60 milliards de dollars.

- 42 L'évolution du secteur agricole et les limites de l'intensification de la production, les fortes densités, la disponibilité limitée en eau et l'aggravation de la dépendance alimentaire ont poussé l'État à rechercher de nouvelles ressources en eau et en sols. Une expérience est menée dans le gouvernorat de la Nouvelle Vallée : depuis 1959, date de la naissance administrative du gouvernorat, douze villages ont été construits à Kharga et Dakhla. À partir de 1982-83, 2 342 familles se sont installées sur 1 250 *feddan* bonifiés, à raison de 5 *feddan* par famille ; 1 812 d'entre elles sont originaires des différentes oasis du désert libyque, et 530 du gouvernorat de Suhag.
- 43 La Nouvelle Vallée représente 45,8 % de la superficie totale de l'Égypte, avec une densité moyenne de l'ordre de 0,2 personnes au kilomètre carré. 112 000 personnes y vivent sur une superficie qui constitue 67 % du Sahara occidental. 14,5 millions de *feddan* sont cultivables, mais au regard des quantités d'eau actuellement disponibles, seuls 5,5 millions peuvent l'être réellement.
- 44 Le projet initial prévoit en outre la construction de 15 villes nouvelles. La première phase portera sur 9 villes :
- a) Quatre villes indépendantes situées à une soixantaine de kilomètres du Caire : Dix de Ramadan, Al-Sadat, Al-Amal et Al-Badr.
 - b) Trois « cités satellites » de taille plus modeste et plus proches de la capitale : Six Octobre, Quinze Mai et Al-'Ubur.
 - c) Deux autres villes indépendantes : Al-Amryyia-l-Gadida, à proximité d'Alexandrie, et le nouveau port de Damiette.
- 45 Les quatre villes nouvelles figurant dans le projet initial seront construites à proximité des anciennes villes principales dans le Delta et la Vallée.
- 46 L'objectif, au début des années 1980, était de canaliser une population de 4 à 5 millions d'habitants vers les villes nouvelles ou les terres agricoles nouvelles, ceci jusqu'en 1992, l'augmentation totale prévue pour cette même période étant évaluée à 7 millions de personnes⁶. Il s'agissait de former des pôles d'attraction pour la migration campagne-villes et villes-villes, de créer de nouvelles zones industrielles offrant des emplois fixes et constituant des pôles de développement, de répondre aux différents besoins de la population (logement, travail, écoles...). Le projet rencontre en réalité un certain nombre de difficultés : isolement des cités nouvelles dans le désert, manque de diversité des emplois offerts pendant la première étape, absence d'une planification de l'espace et de la vie sociale des migrants (écoles, médecins, transports, vie culturelle et politique...).
- 47 La ville du Dix de Ramadan est l'exemple le mieux réussi. Située à 55 km du Caire sur la route d'Isma'iliyya, elle doit occuper quelque 39 800 ha. La réalisation s'effectuera en quatre étapes. En l'an 2000, elle devrait héberger 500 000 personnes. On prévoit en outre l'installation de 333 projets industriels offrant 12 309 emplois. La première tranche des travaux concerne 920 ha réservés à la zone industrielle ; 720 sont déjà attribués aux investisseurs. L'alimentation en eau s'effectuera par 20 forages profonds donnant 20 000 mètres cubes par jour, ainsi que d'autres équipements.
- 48 Le tourisme a une importance croissante dans la nouvelle politique économique, ce qui répond à des choix précis du gouvernement, d'une part. et d'autre part aux changements intervenus sur la scène politique et militaire du Proche-Orient depuis la guerre de Kipour en 1973 ; nous y reviendrons. Outre les anciennes zones touristiques que constituent les sites historiques des monuments pharaoniques, de nouveaux pôles

axés sur le tourisme de plaisance sont apparus le long de la Mer Rouge et au Sinaï, sans oublier les croisières sur le Nil. Ainsi le tourisme, qui était pratiquement inexistant jusqu'au début des années 1970, est peu à peu devenu un des trois principaux secteurs de l'économie nationale avec les activités du Canal de Suez et l'agriculture.

- 49 La mise en place de la nouvelle carte touristique de l'Égypte a été à l'origine d'une redistribution spatiale des infrastructures et surtout des communications : renouvellement progressif du réseau de chemin de fer, construction de nouvelles routes, réfection des anciennes routes qui relient Le Caire au reste du pays et surtout, de celles qui relient aujourd'hui la capitale à la Mer Rouge, au Sinaï, à Alexandrie ; multiplication des aéroports, principalement réservés aux activités touristiques et enfin, amélioration sélective du réseau téléphonique, qui permet aux visiteurs d'entrer en contact avec n'importe quelle région du monde à partir de la réception de l'hôtel.
- 50 Si cet ensemble d'infrastructures constitue incontestablement un apport positif pour l'économie nationale, on ne peut que regretter qu'il soit à l'origine de l'aggravation d'une ségrégation spatiale et sectorielle qui engendre un déséquilibre régional dont les effets risquent d'être fort destructeurs. On pourrait déjà avancer l'hypothèse que le tourisme, quoique indirectement, intervient dans le phénomène des migrations internes dont souffre le pays.

Les contraintes externes

- 51 Elles sont inhérentes à la situation géopolitique et géostratégique de l'Égypte sur le triple échiquier du Proche-Orient, de la Vallée du Nil et du Monde Arabe d'une part et sur la scène internationale de l'autre :
- Des frontières internationales peu sûres,
 - La nécessité de reconstruction du pays - surtout les régions orientales - devenue possible après la signature des accords de Camp-David,
 - Les conditions de l'aide internationale, américaine surtout.
- 52 Aucune des trois frontières de l'Égypte ne peut être considérée comme sûre. Toutes ont connu au moins une guerre et sont sujettes aux conflits. La frontière sud qui matérialise le point d'arrivée des eaux du Nil en Égypte, reste, depuis les accords de partage des eaux du Nil en 1959, relativement calme, mais l'accroissement des besoins en eau de l'ensemble des pays de la Vallée pourrait être à l'origine d'un conflit, comme le disait M. Boutros Ghali, ministre d'État aux Affaires étrangères. Nous avons vu plus haut que cette même conception politique de la région a été à l'origine de la construction du Haut-Barrage d'Assouan.
- 53 Par ailleurs, le conflit armé du Sud Soudan n'est pas sans constituer une menace directe pour l'Égypte, qui pourrait voir les parties au conflit trouver une solution au détriment de ses intérêts. C'est en prévision de tels risques que le gouvernement égyptien essaie, d'une part, d'être présent dans les négociations pour s'assurer un droit de veto sur tout ce qui pourrait constituer une menace et, d'autre part, tente de trouver d'autres sources d'eau et de réorganiser la gestion, la distribution et l'utilisation des eaux disponibles afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des pays riverains.
- 54 La frontière ouest, avec la Libye, a connu la seule guerre égyptienne que l'Égypte ait dû mener directement à cause des accords de Camp-David. C'est l'opposition radicale du colonel Kadhafi à la démarche d'Anouar El Sadate qui a été à l'origine du conflit. Depuis

peu, les relations entre les deux États s'améliorent, mais la méfiance réciproque reste présente. Cependant, on peut penser que l'abandon relatif dans lequel sont laissées les régions frontalières de l'ouest s'explique par ces tensions et que tout projet de développement de cette partie du pays dépendra fortement de l'évolution de ces relations.

- 55 Restent les frontières est qui constituent une classe à part, au statut militaire et politique particulier :

a) Le Sinaï, un espace aliéné

- 56 L'analyse spatiale de la presqu'île du Sinaï est à plusieurs niveaux riche d'enseignement. Le Sinaï fait partie du territoire égyptien, cela est indiscutable. Mais en fait-il partie au même titre que le reste du pays ? La réponse nécessite de revenir à l'histoire récente.
- 57 Zone de contact entre l'Afrique et l'Asie et oublié pendant des siècles, cet espace doit son existence effective à la naissance de l'État d'Israël. En réalité, cet espace est né – du moins dans la mémoire collective – à partir du moment où l'Égypte et Israël l'ont intégré. Les deux états le considéraient jusqu'alors comme un espace « vide », simple zone frontalière stratégique pour leurs armées respectives. L'avantage militaire n'était pas seulement à celui des deux pays qui possédait le plus d'hommes en armes, mais bien à celui qui occupait militairement ce *no man's land*. Le Sinaï a été l'enjeu et le théâtre de toutes les guerres qui ont eu lieu entre les deux pays : guerre de Suez en 1956, occupation du Sinaï par l'armée israélienne en 1967, libération d'une partie du Sinaï en 1973.
- 58 Aujourd'hui, à la suite des accords de Camp-David, tout le Sinaï a été recouvert par l'Égypte. Mais où est l'armée égyptienne ? Au Sinaï ? Nous savons que les accords de paix signés entre l'Égypte et Israël stipulaient, entre autres, que des forces multinationales composées en grande partie de militaires américains devraient stationner au Sinaï, outre une zone démilitarisée qui coupe la presqu'île en deux du nord au sud, ne laissant ainsi à l'armée égyptienne qu'une bande sur la rive est. Ne s'agit-il pas là de lignes de défenses israéliennes ?
- 59 La population du Sinaï, qui n'avait d'importance que statistique pour les gouvernements égyptiens d'avant le conflit du Proche-Orient (et n'en a peut être pas davantage maintenant, sinon comme élément important dans la stratégie militaire), population qui vivait dans un espace relativement autonome, s'est trouvée rattachée successivement à l'autorité égyptienne, puis israélienne, et de nouveau égyptienne. Une soumission qui n'impliquait guère une intégration effective dans le système spatial national. Aujourd'hui encore, l'aménagement et l'organisation de l'espace régional se fait sans elle et même contre elle. Un investissement orienté presque exclusivement vers le tourisme, où les bédouins ne sont qu'un élément dans les stratégies touristiques. Dépossédées de leur espace et limitées, pour des raisons militaires, dans leur liberté de déplacement, les populations locales ne sont plus qu'une sorte de « frontière humaine ». Il s'agit bien là d'un espace fragmenté, dépendant et aliéné. Leur sort ne dépend pas seulement de l'Égypte, et leur niveau de vie dépendra des fluctuations du tourisme international.
- 60 Si tout espace aliéné est forcément un espace dépendant, on ne peut affirmer l'inverse. En réalité, il existe peu d'espaces qui ne soient pas dépendants, et ceci ne les met pas

forcément dans la catégorie des espaces aliénés : dans le cadre d'un système donné, tous les espaces et sous-espaces sont liés entre eux par des relations de dépendance plus ou moins équilibrées, et il n'y a aliénation que quand il y a rupture entre les projets d'un sous-système et ceux du système spatial qui l'englobe ; nous pensons ici au système spatial sud-soudanais qui, quoi qu'il « appartenant » à l'État soudanais, reste un simple espace « utilitaire » - éventuellement « islamisable et arabisable » - aux yeux du pouvoir central dominé par les Arabes musulmans du nord.

- 61 En Égypte, l'on peut distinguer aisément plusieurs espaces dépendants sans pour autant les considérer comme aliénés. Les plus évidents sont l'espace cotonnier et l'espace touristique, deux espaces qui, sans être en rupture totale avec le système spatial national, n'en dépendent pas moins du marché international. L'histoire de l'Égypte, ces deux derniers siècles, est marquée par plusieurs crises cotonnières et touristiques liées directement à des événements qui se déroulaient en dehors du système national. Aujourd'hui encore, la moindre fluctuation du dollar se répercute directement sur ces deux espaces, coton et tourisme. Espace aliéné et espace dépendant, la nuance réside dans le degré d'intégration du sous-espace au sein de l'« unité » nationale ou spatiale. Plus les projets individuels et communautaires se confondent avec les projets de la société à laquelle ils appartiennent, moins la sensation de dépendance, voire d'aliénation, est grande et plus le système spatial acquiert une relative homogénéité.

b) Le Canal de Suez : la vraie frontière ouest d'Israël

- 62 Le Canal de Suez, réouvert en 1975 à la navigation internationale, devait devenir une zone pionnière d'investissement et un carrefour international de commerce qui, en plus d'être une source de devises étrangères non négligeable pour l'économie égyptienne, pourrait devenir à long terme un pôle de développement. Pour l'État d'Israël, tout investissement égyptien le long du Canal de Suez constitue une défense supplémentaire de ses propres frontières, ce qui explique que l'aide américaine s'oriente préférentiellement vers le Canal de Suez et le Sinaï ; c'est là une quasi-condition posée à la poursuite de l'aide américaine à l'Égypte.
- 63 À la lecture de la répartition géographique des crédits accordés à l'Égypte entre 1975 et 1983 au titre de financement de grands projets (ceci ne représente bien sûr qu'une part de l'ensemble de l'aide américaine), nous pouvons comprendre l'intérêt que portent les États-Unis à l'investissement dans la région du Canal :
- Canal de Suez : 35 %
 - Le Grand Caire : 27,3 %
 - Alexandrie : 15,2 %
 - Delta : 10,9 %
 - Haute-Égypte : 7,3 %
 - Mer Rouge : 4,3 %
- 64 Précisons que cette répartition des crédits, bien qu'elle soit une exigence américaine, correspond à la politique égyptienne de l'époque et à une évidente demande israélienne : la création d'une zone florissante sur les deux rives du Canal offrira à Israël une sécurité que ne pourrait lui offrir la présence de son armée dans la région.

- 65 Nous pouvons tirer de ce qui précède trois conclusions importantes :
- Pendant les deux derniers siècles, les projets géopolitiques internes (des hommes et/ou des États) furent à l'origine des aménagements hydrauliques projetés ou réalisés sur le Nil,
 - Ces projets sont nés sous la contrainte extérieure qu'impliquait la dépendance politique et/ou économique de l'Égypte.
 - Très souvent, les réalisations hydrauliques se sont transformées en une nouvelle contrainte géopolitique ou géostratégique. Le cas du Haut-Barrage d'Assouan est certainement le plus évident : du fait même qu'il soit construit contre la volonté de l'Éthiopie, cet ouvrage hydraulique s'est transformé en un obstacle contre tout projet d'utilisation commune des eaux du Nil par les différents États riverains, Addis-Abéba voulant imposer ses propres projets hydrauliques sans avoir à demander l'autorisation des autres États, et encore moins celle de l'Égypte et du Soudan.
 - L'impossibilité, pour l'Égypte, d'augmenter sa part des eaux du Nil et d'envisager une réelle coopération avec les pays de l'amont, la pousse à ouvrir sa carte aux espaces non-organisés et encore moins « utilisés » jusqu'à présent. C'est le Nil qui a dessiné la carte de l'Égypte autour de sa propre Vallée.
- 66 Mais au cours de son histoire, « l'espace vécu » du pays a pu s'orienter et se recomposer selon d'autres axes. L'historien J. Claude Garcin écrit : « On croit pouvoir déceler, au cours de l'histoire de l'Égypte arabe, la succession de ce qu'on pourrait appeler trois organisations de l'espace, dont les limites chronologiques ne recourent pas tout à fait celles des constructions politiques. À une première période (jusqu'au XI^e siècle) où l'espace égyptien semble avoir été vécu différemment selon les régions, et qui coïncide sans doute avec la dépendance de l'Égypte, a succédé, entre le XI^e siècle et la fin du XIV^e siècle, une appréhension globale de l'espace égyptien avant qu'à nouveau les champs d'attention des hommes ne paraissent diverger selon la partie de l'Égypte où ils vivaient, et cela, nous semble-t-il, au moins jusqu'à la fin du XVI^e siècle, et sans doute plus tard encore dans les siècles ottomans. »⁷
- 67 C'est encore le Nil qui fait exploser cette carte pour révéler de nouveaux pôles d'attraction. C'est à cette nouvelle carte qu'il faudra désormais s'intéresser si l'on veut saisir le rôle de l'espace dans sa propre réorganisation.

NOTES

1. « Pour ces travaux énormes, il faut le concours de la population tout entière ; le labeur journalier du fellah ne suffisant en moyenne qu'au déplacement d'un demi mètre cube de terre, ou trois quarts dans des circonstances exceptionnelles, c'est par dizaines de milliers qu'il faut compter les journées de travail... » (Reclus Elisée, « Le Bassin du Nil », *La nouvelle géographie universelle*. Livre X, p. 522.

2. Ruf (T.), *L'État égyptien et les paysanneries. Histoire de deux siècles de transformations techniques et socio-économiques dans la Vallée du Ni*, Document de travail, p. 7.

3. Ruf (T.), *idem*, p. 10.

4. Ruf (T.), *idem*, p.11.

5. *Hérodote* n° 41, p. 40.

6. *Al-Ahram*, 30/11/87.

7. Garcin (J.C.) « Pour un recours à l'histoire de l'espace vécu dans l'étude de l'Égypte arabe », *Annales - Economie, Société, Civilisations* xxxv, Paris, 1980.

INDEX

Mots-clés : hydropolitique, Égypte, histoire, Nil, Soudan

AUTEUR

HABIB AYEB

CEDEJ

Page sur le site du Cedej